

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 16 mars 2012
(convocation du 5 mars 2012)

Aujourd'hui Vendredi Seize Mars Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain à partir de 11h25	M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard	Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GAUTE Jean-Michel à Mme. PARCELIER Muriel	M. GUICHOUX Jacques à M. TRIJOLET Thierry
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUPRAT Christophe	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h30
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. GUYOMARC'H Jean-Paul à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas	M. JOUBERT Jacques à M. GARNIER Jean-Paul
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h15	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10h	M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine	M. LOTHAIER Pierre à M. DUCASSOU Dominique
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques	M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h	M. MERCIER Michel à M. PAILLART Vincent
Mme. CHAVIGNER Michèle à M. DUART Patrick	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h50
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine	M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita	M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. DAVID Yohan à M. SOUBIRAN Claude à partir de 10h	M. ROBERT Fabien à Mme. FAYET Véronique
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques	Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - Maintenance, vérification, dépannage et mise en conformité des installations de sécurité incendie de la Communauté Urbaine de Bordeaux.
Lancement - Autorisation -**



Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Actuellement, la maintenance des installations de sécurité incendie de la Communauté Urbaine fait l'objet de plusieurs marchés en fonction des technicités et des lieux géographiques.

Ces marchés arrivent à leur terme en septembre 2012, il est nécessaire de relancer la procédure afin de satisfaire à l'ensemble des obligations réglementaires et de maintenir un niveau de sécurité optimal pour les personnels des différents sites de la communauté urbaine de Bordeaux

L'étendue et le rythme des achats ne pouvant être déterminés avec précision, la nature même des demandes étant très aléatoires, il est souhaitable d'allotir ces prestations et de les mettre en œuvre dans le cadre de marchés à bons de commande selon les dispositions des articles 10 et 77 du code des marchés publics. Pour ce faire, les services ont mis au point un dossier de consultation avec procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Ce dossier est consultable par les conseillers communautaires à la Direction de la Commande Publique (au 6^{ème} étage - immeuble Le Guyenne) en application des articles L2121-12, L2121-13 du Code général des Collectivités Territoriales.

Ce marché comportera 5 lots conclus pour une durée totale de 4 ans fermes.

Le montant total des commandes pour la durée du marché est au maximum de :

LOT N°1 : 600 000 € HT

Maintenance, vérification, dépannage et mise en conformité des systèmes de sécurité incendie, des sites hors Hôtel Communauté Urbaine de Bordeaux

Ce lot concerne la maintenance des systèmes de sécurité incendie de tous les matériels associés (dispositifs actionnés de sécurité), des installations de désenfumage et des éclairages de sécurité de l'ensemble des sites hors Hôtel Communauté Urbaine de Bordeaux.

LOT N°2 : 260 000 € HT

Maintenance, vérification et dépannage des appareils d'extinction

Ce lot concerne la maintenance des extincteurs, robinets d'incendie armés et couvertures anti-feu des bâtiments et véhicules communautaires ainsi que la maintenance des installations d'extinction automatique autres qu'à l'Hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

LOT N°3 : 600 000 € HT

Maintenance, vérification, dépannage et mise en conformité des systèmes de sécurité incendie de l'Hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Ce lot concerne la maintenance des systèmes de sécurité incendie et de tous les matériels associés (dispositifs actionnés de sécurité), des installations de désenfumage, des extinctions automatiques à gaz et des éclairages de sécurité de l'Hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

LOT N°4 : 160 000 € HT

Maintenance, vérification, dépannage et mise en conformité des installations de détection gaz

Ce lot concerne la maintenance de toutes les installations de détection gaz des bâtiments communautaires (sites extérieurs).

LOT N°5 : 240 000 € HT

Maintenance, vérification et mise en conformité des plans et consignes de sécurité

Ce lot concerne la maintenance de l'ensemble des plans et consignes de sécurité des bâtiments communautaires.

Le coût global de l'opération est estimé, pour 4 ans, à 1 860 000 € HT maximum.

Afin d'assurer la conclusion de ce marché, il vous est aujourd'hui demandé de bien vouloir :

- Lancer une procédure d'appel d'offres ouvert sur la base d'un marché à bons de commandes dont le montant estimatif global pour les cinq lots est de 1 860 000 € HT maximum sur 4 ans.
- Approuver le dossier de la consultation consultable à l'immeuble Le Guyenne, Direction de la Commande Publique - 6^{ème} étage.
- Autoriser Monsieur le Président à signer le marché à intervenir à l'issue de la procédure de passation, et à procéder en cas d'insuccès à la recherche d'entreprises, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par la voie d'un marché négocié.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code général des collectivités territoriales

VU le Code des Marchés Publics

VU les documents de la consultation mis à disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT

Qu'il est opportun de lancer un marché de maintenance, vérification, dépannage et mise en conformité des installations de sécurité incendie de la Communauté Urbaine de Bordeaux sous la forme d'un appel d'offres ouvert,

DECIDE

Article 1 :

Le projet de dossier de consultation mis à la disposition des élus est approuvé.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres.

Article 3 :

Monsieur le président est autorisé à signer le marché à intervenir avec le(s) prestataire(s) qui aura(ont) émis l'(es) offre(s) économiquement la(es) plus avantageuse(s).

Article 4 :

Monsieur le président est autorisé à procéder, en cas d'insuccès, à la recherche de prestataires, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par la voie d'un marché négocié.

Article 5 :

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet :

Libellé	Chapitre	Fonction	Compte	CRB
Hôtel C.U.B. et annexes	11	204	6156 et 61522	GD20
Bâtiments Parc Auto	11	205	6156 et 61522	GD20
Cimetières	11	261	6156 et 61522	GD20
Ecoles Maternelles	11	211	6156 et 61522	GD20
Ecoles Primaires	11	212	6156 et 61522	GD20
Voiries	11	8221	6156 et 61522	GD20
D.O.E.			6156 et 61522	TF00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 mars 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
26 MARS 2012**

PUBLIÉ LE : 26 MARS 2012

Mme. MICHÈLE ISTE